

Le Mag Bourguisien

BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

WWW.BOURG-ARGENTAL.FR



n°12

Printemps 2011

Le mot du maire
Un printemps qui vise l'horizon...

Dans ce numéro



Le bilan, à mi-mandat, s'avère, bien souvent, un passage "obligé" pour le maire et son équipe, même si sa signification est plus que relative.

En effet, si la durée de l'engagement municipal est de six ans, la portée de nombreuses décisions va bien au-delà de ces seules six années.

L'exemple des travaux d'assainissement, entrepris dès le début du mandat, en est une belle illustration. La station d'épuration a été réceptionnée fin décembre dernier. Ainsi ces trente prochaines années, les équipes municipales seront à l'abri de toute intervention lourde sur cette question essentielle et vitale pour notre environnement. La station sera officiellement inaugurée en juin prochain.

L'assainissement de nos finances publiques répond, lui aussi, à un objectif à long terme : Aussi, en juin dernier, les services du Trésor Public nous ont confirmé la sortie de la Ville du réseau d'alerte. La volonté de l'équipe municipale et ses engagements, certes difficiles mais nécessaires, apparaissent salutaires et essentielles pour les générations futures (Cf. article page 2).

Le conseil municipal, réuni le 28 mars dernier, a donc décidé, pour la troisième année consécutive, de ne pas emprunter, sur le budget principal, en 2011. Ces mesures de pilotage, rigoureuses et exigeantes, mises en place depuis 2008 dans la gestion de notre ville, permettront, cette année, un plan cohérent d'actions, notamment dans les domaines de l'éducation, du sport, de la jeunesse et de la culture.

L'émancipation passe nécessairement par l'éducation et la culture. Aussi le conseil municipal a souhaité que des moyens soient affectés en faveur d'une offre globale de service à destination de la jeunesse locale. Cette volonté politique s'affirme à travers

le renforcement du partenariat de la Ville et de l'Espace Déôme, la transformation du "passeports-loisirs", le soutien à la création d'un secteur jeune et la poursuite des permanences de la Mission Locale qui accompagne les jeunes vers l'emploi.

Sur un plan sportif et éducatif, tout en s'inscrivant dans une perspective familiale, la municipalité a lancé, après une large concertation, l'aménagement de l'ancien terrain de foot en herbe. Les marchés sont signés. Les travaux ont démarré début mai. Ce projet, promesse de campagne, répondra, j'en suis intimement convaincu, aux différentes attentes qui se sont exprimées.

Sur un plan culturel, la Ville ne ménage pas non plus ses efforts. D'abord avec la Médiathèque, dont la ville assure le service de prêt public et l'accueil des scolaires, notamment par la mise en œuvre du plan départemental de lecture publique (cf. page 5). Ensuite, avec l'arrivée du numérique et du relief 3D au Cinéma Le Foyer, par le maintien des garanties d'emprunt octroyées en 2001 et la mise en œuvre d'une convention plus adaptée, dans le but de favoriser l'attractivité de notre Ville.

Enfin, le conseil municipal s'est engagé dans une démarche tout à fait novatrice, afin de créer l'évènement, cet été. Née de diverses rencontres, l'idée d'organiser un festival de musique, sur le thème du Rock, a d'ores et déjà été saluée par de très nombreux partenaires. L'office de tourisme vous propose, en lien étroit avec la Ville, **la première édition du Festival de la Clavellée, samedi 23 juillet prochain.**

Notre ville investit dans des équipements sportifs nouveaux et en faveur de la culture et de l'éducation, pour sa population et en particulier pour sa jeunesse : elle assure ainsi son avenir.

Avec l'assurance de mon entier dévouement,

Le Maire,
Stéphane HEYRAUD

1	Le mot du Maire
2-3	La Parole aux Commissions Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes Commission Culture : des temps festifs traditionnels et une nouveauté ! Nouvelle Charte du Pilat Bourg-Argental à la Communauté de Communes Budget Principal 2011 : Point d'étape
4-5	A propos Bilan et perspectives piscine : ça baigne ! Conteneurs Relais Il a neigé sur Bourg-Argental Elagage Salle Jacques Esterel Communiqué du Club des Chiens bourguisiens Nouvelle recrue à la médiathèque
6-7	Ça s'est passé à Bourg-Argental Le Repas des Anciens Bienvenue aux jeunes électeurs Cérémonie du 19 mars Résultats des élections cantonales Enquête sur l'habitat Senior API Immobilier
8-9	La Parole aux associations CIGALES Déôme Vie Libre Sapeurs Pompiers
10-11	Un peu d'histoire
12-13	Agenda
14	Economie locale
15	Etat Civil Hommage à Suzanne Guyotat Jeux
16	Infos Pratiques

La parole aux Commissions

Commission Culture : Des temps festifs traditionnels et une nouveauté !

La commission menée par Michèle MONCHOVET poursuit son travail d'animation et d'ouverture culturelle au bénéfice de la population bourguisienne.

Ainsi les rendez-vous sont variés et nombreux. Outre les animations associatives régulièrement soutenues par la municipalité, la fête de la Musique se prépare d'ores et déjà. Associations, commerçants et groupes locaux travaillent sur des temps musicaux de qualité. Le 18 juin, les dentellières de l'association "A la Croisée des Fils" organiseront un bal folk. Le 19 juin à 11h30, l'Ensemble Harmonique offrira un concert sous la Halle. La matinée se clôturera par un apéritif offert par la municipalité. Ce même dimanche, un spectacle musical déambulatoire "Les Sœurs Goudron" offert par la Communauté de Communes des Monts du Pilat, partira de la maison de retraite à 17h30. Enfin les Chœurs Bourguisians se produiront en l'église Saint André à partir de 19h. Tout le programme fera l'objet d'une plaquette spéciale "Fête de la Musique".

La grande nouveauté se déroulera cet été avec le Festival de la Clavellée en partenariat avec l'Organisme Touristique Cantonal de Bourg-Argental. Quatre groupes rock sont attendus le 23 juillet à partir de 17h. Il s'agit de Soma, Ronan Siri, les Garagnas, Jaky Gammino et son orchestre Tribute. Durant cette soirée festive, une restauration sera proposée. Un nombreux public est attendu. L'Office du Tourisme, soutenu par la municipalité, travaille activement à la réussite de ce festival.

Autre action partenariale : la valorisation du patrimoine industriel du Textile, initiée par le Parc du Pilat, aura comme site d'accueil et de réalisation : Bourg-Argental.



Nouvelle charte du Parc du Pilat

L'avant projet de la charte du parc régional du Pilat a été présenté au public le 26 avril 2011 à 18h30, salle Jacques Estérel.

Cet avant-projet propose cinq grands chapitres sommairement présentés ici :

- Maîtrise des espaces et des ressources.
- Adoption sur notre territoire de mode de vie plus sobre et plus solidaires.

- Généralisation de modes de productions durables en lien avec les consommations locales.
- Conservation d'une ouverture de notre Pilat à d'autres acteurs.
- Mobilisation de tous les citoyens pour changer d'ère.

Ce texte, après avis favorable de la Région Rhône-Alpes, a été remis au ministère du Développement Durable. Rappelons que cette nouvelle charte est élaborée en vue du Renouveau du label "Parc Naturel Régional" pour la période 2013-2025.

Budget principal 2011 Point d'étape sur l'endettement de la Ville

Le désendettement de la Ville se poursuit en 2011 : pas de nouvel emprunt sur le budget principal et paiement d'une annuité de 480.000 € (remboursement de 340.000 € de capital, et de 140.000 € d'intérêts).

Pour la troisième année consécutive, la dette diminue. Elle baisse de 4,5 % en 2011, et aura diminué au total de 14,5 % depuis 2009. La dette par habitant, passera, à la fin de l'année, sous la barre symbolique des 2.000 € / habitant.

Toutefois, la dette, est, en moyenne, de 700 € / habitant dans les communes comparables, où l'endettement et les dépenses d'investissements ont été maîtrisés : ce qui confirme que si nous sommes sur la bonne voie, il reste du chemin à parcourir pour parvenir à un niveau "supportable" durablement.

Pour la troisième année consécutive, la Ville continuera ses efforts sur sa gestion courante, notamment sur ses dépenses de fonctionnement. En 2010, les dépenses de fonctionnement de la Ville sont restées stables, puisqu'elles n'ont augmenté que de 0,22 % (soit seulement + 4.000 € sur un budget de 2,2 millions d'euros par rapport à 2009), alors que, dans le même temps, l'indice des prix des dépenses communales a évolué de 1,9 %.

Ces mesures de pilotage, rigoureuses et exigeantes, mises en place depuis 2008 dans la gestion de notre ville, permettront, cette année, un plan d'actions cohérent, tant en fonctionnement qu'en investissements, devant permettre, à la fois, la concrétisation de projets et le respect des engagements pris devant les Bourguisians.

publi rédactionnel

Au cœur du village, face à l'Office de Tourisme,
se trouve l'agence ABITA IMMOBILIER.

ACHAT BATIMENT INVESTISSEMENT TRANSACTION LOCATION	ABITA immobilier CABINET CONSEIL IMMOBILIER	LOCATION VENTE GESTION de BIENS immobiliers
13 place de la Liberté 42220 BOURG-ARGENTAL 04 77 39 63 01	www.abitaimmobilier.com	Pont Valgelas 07100 ANNONAY 04 75 69 70 00

Son siège est situé à ANNONAY, Pont Valgelas à l'angle de la Place des Cordeliers.

Une 3^{ème} agence se trouve à Saint-Vallier dans la Drôme ce qui se révèle un atout fort car notre société est présente sur 3 départements et triangule entre les différents axes : Lyon, Saint-Etienne et Valence permettant ainsi de couvrir un large territoire.

Les secteurs d'activités sont :

- la transaction, elle assure la vente de maisons, d'appartements, de terrains, d'immeubles et de locaux commerciaux.
- la gestion locative de maisons et d'appartements.
- le conseil en immobilier en proposant une étude adaptée à sa clientèle.

L'équipe d'ABITA IMMOBILIER se tient à votre disposition pour tous renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Contact : 04 75 69 70 00 ou 04 77 39 63 01
Mail : abita07@orange.fr - Site : abitaimmobilier.com

La parole aux COMMISSIONS

Bourg-Argental à la Communauté de Communes



Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

Lundi 21 mars au Collège du Pilat et Jeudi 24 mars au Collège Saint Joseph, se déroulaient les élections du Conseil Municipal des Jeunes. A l'instar des adultes le dimanche précédent pour les cantonales, les collégiens bourguisants ont, eux, renouvelé leurs représentants auprès de la commune.

Ont été élus à la majorité relative : Justine CARROT, Lucas CHARROIN, Clémence CURSOUX, Kris DIONISO-MATHEVET, Etienne DURAND, Julie JANY, Margaux ORIOL, Emalia ZAÏNUDDIN, élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}. Deux d'entre eux ont l'expérience d'un premier mandat.

Lundi 28 mars, la séance du Conseil Municipal s'est terminée par la validation de ces élections. Les jeunes élus anciens et nouveaux ont pris place autour de la table ronde pour une première séance symbolique de passage de relais. M. le Maire au nom du Conseil municipal a chaleureusement remercié les jeunes élus qui se sont engagés entre 2009 et 2011 avec dynamisme et ténacité. Parents, spectateurs et élus ont ensuite échangé dans la convivialité autour du verre de l'amitié.

Le Conseil Municipal des Jeunes ainsi reformé va poursuivre les travaux entamés par leurs prédécesseurs, notamment le suivi de chantier de l'espace multisports plein air, du projet de foyer en partenariat avec l'Espace Déôme, la participation à la programmation des travaux d'accessibilité sur la commune.

Encore bien du travail !

En fin d'année 2010, une réorganisation de la représentation de Bourg-Argental au sein de la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) a été validée par les élus communautaires.

Un récapitulatif s'impose :

• **Les membres titulaires
du conseil communautaire sont :**

Mmes MONCHOVET Michèle, PERRIER Marie-Françoise, DRI Rachel et MM. HEYRAUD Stéphane, DUCLOS Michel, JOUBERT Jean-Pierre.

• **Les membres suppléants sont :**

Mme JANY Marie-Pascale et MM. RAMEAU Didier, ARNAUD Hervé, BERNE Jean-François, CHARRAT Patrice, CHARROIN Jean-Paul.

Les travaux de la CCMP se préparent en commissions.

A la commission Orientations Budgétaires, Communication et Solidarité Intercommunale, siègent : Mmes DRI Rachel, PERRIER Marie-Françoise et MM. RAMEAU Didier, CHARROIN Jean-Paul. Mme DRI Rachel est 10^{ème} vice-présidente chargée de cette commission.

A la commission Culture-Social, siègent : MM. PAILHA Pascal, RAMEAU Didier et BERNE Jean-François.

A la commission Tourisme, siègent : Mme PERRIER Marie-Françoise et MM. JOUBERT Jean-Pierre, PAILHA Pascal, CHARRAT Patrice, CHARROIN Jean-Paul.

A la commission Aménagement du Territoire, Développement Durable, siègent : MM. DUCLOS Michel, JOUBERT Jean-Pierre, RAMEAU Didier, ARNAUD Hervé, BERNE Jean-François, CHARRAT Patrice.

publi rédactionnel

Tissages
Robert Blanc
Moulinage • Tissage



B.P. 44 - Rue Mandarel - 42220 BOURG-ARGENTAL
Tél. 04 77 39 62 26 - Fax 04 77 39 18 05

Une entreprise à la pointe de la technologie...

Les Tissages R. BLANC, créés en 1966, réalisent un chiffre d'affaires annuel de 10 millions d'euros, avec 36 collaborateurs et produisent plus de 11 millions de mètres par an.

La société R. BLANC se développe sans faillir, axant sa stratégie sur le savoir-faire de ses hommes, de ses productions, une créativité permanente et une haute technologie de ses matériels.

La performance et la qualité de ses textiles étant intrinsèquement liés à son offre produit.

Il a neigé sur Bourg-Argental...

La neige est arrivée tôt cette année. Les services techniques de la commune se sont attelés rapidement au déneigement, manuellement en centre ville et avec les engins adaptés et l'aide fidèle et appréciée de Messieurs BARALLON et PETIT pour la périphérie.

La mise à disposition de sel ou de pouzzolane dans quatre bacs de 500 l. répartis sur le centre de la commune a été appréciée par les commerçants et riverains. Les bourgeoisans se sont montrés solidaires et citoyens, participant au déneigement et non en faisant des réserves. L'opération pourrait ainsi être reconduite l'hiver prochain, dans la limite des stocks disponibles.



Elagage

Cette fin d'hiver, l'absence de précipitations neigeuses aura permis aux services techniques de réaliser un important travail de taille et d'élagage d'arbres et arbustes divers sur différents points de la commune.

Ainsi, les arbustes de tous les massifs du territoire communal : zone de loisirs, parc résidentiel de loisirs et centre bourg ont été rafraîchis. Huit arbres de diverses essences du camping ont été abattus afin d'éclaircir la zone résidentielle.

Le plus gros travail d'élagage a été effectué sur les 25 platanes jouxtant la RD 1082, le conseil général de la Loire ne réalisant plus ce type de travaux.



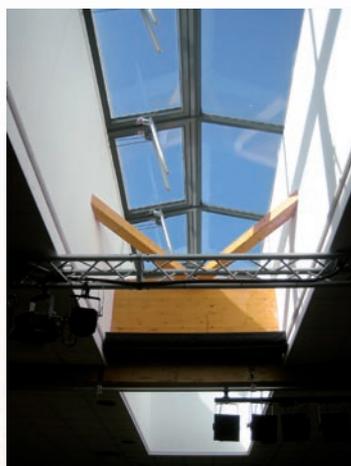
Bilan et perspectives pour la piscine : ça baigne !

La saison 2010 a été ouverte par les classes de CM2 suivies par les 6^{ème} et 5^{ème}. Cette ouverture anticipée a permis l'initiation à la natation et l'évaluation par leurs professeurs d'une centaine de jeunes dans cette discipline. Si le temps le permet cette période portera sur 10 jours en juin 2011. L'été 2010 a été positif tant en termes financiers (bénéfices 5600 €) qu'en terme de fréquentation.

Afin de démarrer la saison prochaine dans de bonnes conditions, il est nécessaire de procéder à quelques travaux de maintenance (achat d'une pompe, réfection d'une autre, reprise/peinture du bassin et des goulottes, suivi des caniveaux de refoulements, des grilles et éclairages).

Le recrutement des maîtres nageurs va débuter. Si le temps est clément, la préparation de la piscine se déroulera entre la fin mai et début juin et les bourgeoisans pourront profiter d'une ouverture spéciale le week-end du 18 et 19 juin. L'ouverture au public aura lieu du 26 juin au 31 août 2011.

Cette saison 2011, les tarifs restent inchangés. Par ailleurs, des cours de natation seront proposés au public par des maîtres-nageurs diplômés (se renseigner à la piscine).



Salle Jacques Esterel

Les travaux de rénovation de la salle Jacques Esterel se sont poursuivis durant l'hiver. Outre les améliorations d'utilisation (acquisition de poubelles roulantes, ajout d'étagères derrière le bar...) demandées par les utilisateurs, le soubassement et les peintures du mur intérieur nord ont été repris. Le fond de scène a été peint en noir et une rampe de projecteurs ajoutée afin de mettre en valeur les spectacles. Un rideau latéral a été posé et un store occultant motorisé a été installé sur la verrière afin de satisfaire les artistes et les projectionnistes. Le local de rangement a été réorganisé.

Le matériel de sonorisation est fermé dans un placard mural créé à cet effet. Les gonds des portes extérieures ont été changés. Les Ventilations Mécaniques Contrôlées font l'objet d'une étude de rénovation et d'entretien.

Par ailleurs, les travaux du boulodrome sont programmés (réparation de la main courante, reprise de l'enrobé du terrain de jeu, sablage...).

Un petit bain de jouvence pour les dix ans de ce complexe.

Nouvelles recrues à la Médiathèque

La municipalité de Bourg-Argental a recruté deux agents afin d'élargir les horaires d'ouverture de la médiathèque départementale de Bourg-Argental et de poursuivre les actions menées en direction des scolaires.

Ce recrutement s'est effectué sur titres et diplômes des métiers du livre, et a été piloté conjointement par la municipalité et Mme LE HIR, directrice de l'antenne médiathèque de Bourg-Argental.

Le 1^{er} février 2011, Mme ALLOITTEAU Angèle a pris ses fonctions à la médiathèque afin de mettre en place ces nouveaux horaires et nouvelles actions. Le 1^{er} juin, M. COQUILLAT Axel rejoindra sa collègue. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre ville.

Leur présence permettra de mettre à l'étude une plus grande amplitude horaire d'ouverture, le développement d'actions culturelles et d'animations autour du livre ou de tout support culturel.

Rappelons que les nouvelles exigences de la convention entre conseil général et municipalité, ont contraint la commune à augmenter sa participation financière et à s'engager de façon beaucoup plus forte dans la gestion de la médiathèque et des services afférents (achat de cartes, ouverture au public...).

Bourg-Argental investit, depuis 2010, 4.500 € par an dans la constitution d'un fonds documentaire communal : abonnements revues, livres, se conformant ainsi au plan départemental de lecture publique.



Le Relais

La famille des conteneurs "Relais" s'agrandit.

En effet, les deux conteneurs de la Place Louis Vidon ayant permis la collecte de 12341 kg de textile et 986 kg de chaussures, nous vous proposons un lieu supplémentaire pour la récupération de vos vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie, **zone des Rivets, à côté de la piscine.**



Communiqué du "Club des chiens bourguisans"

"Ayant la fâcheuse habitude de déposer nos déjections sur les trottoirs, nous rappelons à nos maîtres qu'il leur incombe de nous éduquer et/ou de ramasser ces déjections si nécessaire.

Si nous leur obéissons à la maison, cette liberté qu'ils nous accordent à l'extérieur est un manque de civisme qui n'est pas acceptable.

Aussi, parfois, nous ne sommes pas tenus en laisse. Forcément et malgré nous, nous en profitons pour élargir le champ de notre promenade.

Les trottoirs ne sont plus assez larges pour tout le monde et la chaussée ou les sentiers deviennent le lieu privilégié de nos rêveries, ce qui fait courir mille risques aux usagers.

Que nos maîtres réagissent, nous ne sommes pas les seuls à être mis en danger.

Quelle vie de chien !... Nom d'un homme !



ça s'est passé à Bourg-Argental



Cérémonie du 19 mars

Cette cérémonie marque le quarante-neuvième anniversaire de la fin des combats en Afrique du Nord. Le 19 mars dernier, sous l'égide de la FNACA, le cessez-le feu en Algérie était célébré.

De la place de Sablon au monument aux morts, au rythme de l'Harmonie, le défilé des anciens combattants et des officiels dont les jeunes élus, a guidé la population dans cette commémoration.

Cette transmission de mémoire s'est terminée dans la salle du conseil municipal par un moment d'échange convivial offert par l'association locale de la FNACA.



Exposition

La FNACA présentait, pour l'occasion, une exposition richement documentée sur cette période de l'histoire, tout en rendant un hommage appuyé aux bourgeois qui ont servi, et pour certains laissé leur vie pour la France.

Le repas des Anciens

Ce rendez-vous convivial est attendu chaque année autant par les organisateurs que par les convives. Il marque par sa bonne humeur partagée le début de l'année nouvelle. Le 9 janvier dernier s'est donc déroulé salle Jacques Esterel le Repas des Anciens.

L'animation au cours du repas était assurée par M. Michel GUICHERD alternant avec humour chansons et sketches. M. René CATINON et son acolyte Fred ont fait danser les convives tout au long de l'après midi, sur des airs disco, latinos, de valse et de musette.

Le Chapon d'Or a, cette année encore, concocté un menu délicieux, servi par les membres du CCAS, de la commission affaires sociales et les élus.

Cette année, les 232 convives sont repartis avec un set de table représentant une vue de notre commune du début du XX^{ème} siècle.

La commune et le CCAS remercient chaleureusement Didier FLEURY qui a permis la confection de ces présents, grâce à la mise à disposition de sa collection personnelle de cartes postales anciennes.

La commune souhaitant n'oublier personne a fait parvenir un présent à chaque résident de la maison de retraite ainsi qu'aux personnes de plus de 70 ans inscrites, n'ayant pu venir partager ce repas.

Bonne année à tous et à toutes. Rendez-vous l'année prochaine !



ça s'est passé à Bourg-Argental



Bienvenue aux jeunes électeurs

Le samedi 5 mars s'est déroulée une cérémonie citoyenne à la mairie de Bourg-Argental.

Le maire, Stéphane Heyraud a remis aux nouveaux inscrits sur les listes électorales leur carte d'électeur accompagnée du livret du citoyen.

Ces nouveaux jeunes électeurs étaient entourés de Mme Danièle Gambonnet, maire honoraire et de M. Bernard Bonne, président du Conseil Général, chacun évoquant tour à tour les droits et les devoirs du citoyen. Etaient aussi présents les membres du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, ainsi que ceux de la commission de révision de la liste électorale.

Cette cérémonie s'est achevée dans la convivialité en partageant le verre de l'amitié.

Etude Api-Immobilier

Pour information, une enquête est en cours sur Bourg-Argental. Elle porte sur l'habitat des seniors.

Elle est menée par API-Immobilier, agence immobilière privée, dans le but de mieux cibler les attentes et besoins des bourguisais concernant leur logement.

Les questionnaires sont à déposer en mairie. Les résultats de cette enquête feront l'objet d'un compte-rendu qui sera transmis au conseil municipal.

Un grand merci à nos annonceurs

La Municipalité de Bourg-Argental remercie tous les annonceurs qui figurent dans ce bulletin municipal.

Vous souhaitez faire paraître une publicité dans le Mag'bourguisan !...

Veillez contacter Christian Escoffier, société Imag'in création au 04 74 58 75 66 ou au 06 71 91 69 60.

Elections Cantonales

Selon les résultats par commune (tableau ci-dessous), M. Bernard BONNE a été réélu conseiller général pour le canton de Bourg-Argental. Le jeudi 31 mars, l'assemblée des conseillers généraux s'est réunie pour procéder à l'élection de son président.

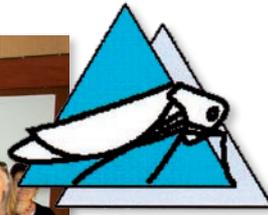
Suite à trois tours de scrutin, M. Bernard BONNE s'est vu à nouveau confier la présidence du Conseil Général de la Loire par 20 voix divers droite, 18 voix divers gauche, 1 bulletin blanc et 1 bulletin nul.

Nous espérons que notre conseiller général mettra en application toutes les annonces faites à Bourg-Argental, chef lieu de canton, lors de la réunion publique du 18 mars 2011.

	Bourg-Argental 1	Bourg-Argental 2	Bourg-Argental 3	Bourg-Argental total	Burdignes	Colombier	Graix	Saint Julien Molin Molette	Saint Sauveur En Rue	Thélis La Combe	La Versanne	Résultats	Quart des inscrits	Majorité absolue
BONNE Bernard	231	302	284	817	89	75	35	236	225	74	88	1 639	31,65%	55,60%
PERROT Thierry	45	51	52	148	20	26	8	60	77	12	28	379	7,32%	12,86%
VINALS Augustin	28	39	24	91	12	15	24	53	22	10	9	236	4,56%	8,01%
PALLUY-CORVAISIER Laure	55	65	101	221	76	37	11	120	178	10	43	696	13,44%	23,61%

Majorité absolue (plus de 50 % des suffrages exprimés) : **1 474**
 Quart des inscrits : **1 295**

La parole aux associations



En raison de sa forme juridique, la CIGALES intervient au capital d'entreprises ayant le statut de sociétés commerciales (SA, SARL, SCOP, SCIC). Dans certains cas, elle peut intervenir dans les associations. La CIGALES soutient des entreprises viables économiquement et utiles socialement.

Dans une société où la situation économique et sociale devient de plus en plus précaire et où l'individualisme et le profit sont les règles, la CIGALES se veut une alternative et s'inscrit concrètement en opposition à ces logiques. Elle crée et développe de la solidarité collective et du lien social par des actions locales, réalisées par de l'épargne solidaire et gérées dans un cadre démocratique.

La CIGALES DÉÔME du canton de Bourg-Argental est composée de 15 membres et offre, durant 6 mois, une possibilité d'adhésion à tout habitant du canton de Bourg-Argental. Le montant minimum de l'épargne par membre a été fixé à 15 € par mois et reste libre pour des montants supérieurs suivant la volonté de chaque membre.

Tout monteur de projet de création d'entreprises peut solliciter la CIGALES pour l'accompagner dans le montage et la réalisation de son projet. Les compétences des membres de la CIGALES sont mobilisées gratuitement et mis au service des monteurs de projets.

Contact :

Gérant : François Odouard - 28 chemin du Francillon - Bourg-Argental
Téléphone 04 77 39 77 83 • internet francois.odouard@aliceads.fr.

Courrier : CIGALES DÉÔME

Espace Déôme - Allée du 8 mai 1945
42220 Bourg-Argental

*Le 13 janvier 2011,
sur le canton de Bourg-Argental,
s'est créée la CIGALES DÉÔME*

Qu'est-ce qu'une CIGALES ?

La CIGALES est un Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire, qui réunit ses membres (minimum 5 – maximum 20) plusieurs fois par an et qui recueille une partie de leur épargne pour former une cagnotte collective.

C'est donc une association de collecte d'épargne de proximité mobilisant cette épargne au service de la création et du développement de petites entreprises locales. Elle permet de démultiplier l'efficacité de sommes faibles au départ. La CIGALES se veut dès lors animatrice de son environnement, au service des initiatives locales, des entreprises de proximité et de l'emploi.

La CIGALES est avant tout un lieu de convivialité, de rencontres et de formation à l'économie, où l'argent n'est qu'un moyen pour irriguer un peu plus le tissu local, participer à la création d'emplois et faire du citoyen un acteur de son environnement économique. La CIGALES s'affirme comme partenaire technique et soutien moral pour la création et l'accompagnement de l'entreprise durant ses premières années.

Vie Libre Bourguisan

Le samedi 29 janvier à 14 h 30, au local CPAM – Impasse de la Déôme s'est déroulée la première Assemblée Générale de la section VIE LIBRE de Bourg-Argental.

Grâce à un groupe de parole se déroulant chaque deuxième lundi du mois de 18h à 20 h, à une permanence chaque quatrième samedi du mois et à la disponibilité de bénévoles, des malades alcooliques peuvent trouver compréhension, amour, respect et confiance.

A travers des forums, des interventions dans les collèges, des visites au centre d'Alcoologie du Chambon sur Lignon ou à la maison d'arrêt de la Talaudière, des visites à domicile et de fréquents loisirs, ces anciens malades témoignent du fait que tout malade alcoolique peut et doit guérir.



La parole aux associations

Le Centre d'Incendie et de secours de Bourg-Argental RECRUTE

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, C'EST QUOI ?

C'est vivre un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de son métier, de ses études, tout en tenant compte de sa vie de famille.

Pourquoi pas VOUS ?

Une formation

Aux différentes techniques permettant aux sapeurs-pompiers d'accomplir leurs missions de secours d'urgence.

Des droits

Pour vous-même

- Des indemnités pour les interventions et la formation.
- Une protection sociale en cas d'accident.
- La garantie de vos droits professionnels et sociaux.
- Une prestation de fin d'activité.

Pour votre employeur

- Une convention pour gérer votre disponibilité.
- Une information sur votre activité et des compensations financières.

Conditions

- Être âgé de 18 à 55 ans.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.
- Jouir de ses droits civiques.
- Fournir une autorisation parentale pour les mineurs.
- Satisfaire aux tests de sélection.



En France, plus de 233 000 sapeurs-pompiers dont 200 000 volontaires répondent aux appels 24h sur 24 pour protéger les personnes, les biens et l'environnement.

Dans la Loire, le corps départemental de sapeurs-pompiers compte :

- 2300 volontaires
 - 550 professionnels
- qui effectuent 45 000 interventions en moyenne par an.

POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ

Le Centre d'Incendie et de Secours de Bourg-Argental

Les Rivets

42220 Bourg-Argental

Tél. : 04 77 39 10 52

Fax : 04 77 39 19 13

publi rédactionnel

• Carburant • Combustible • Charbon • Nettoyage de cuves

passer vos commandes au
04 71 59 82 83

Jean-Pierre Arnaud
assurera vos livraisons
dans les meilleurs délais

La Cour
42220 BOURG-ARGENTAL

Avenue de l'Industrie
Z.A. Leygat
43190 TENCE
fax : 04 71 59 51 14

CROC Carburants Combustibles

3 C



L'entreprise

CROC CARBURANTS COMBUSTIBLES

se situe à Tence, en Haute-Loire.

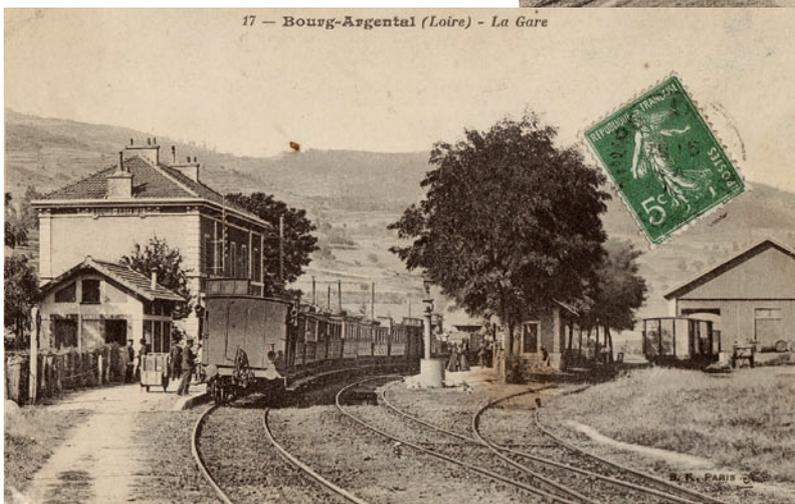
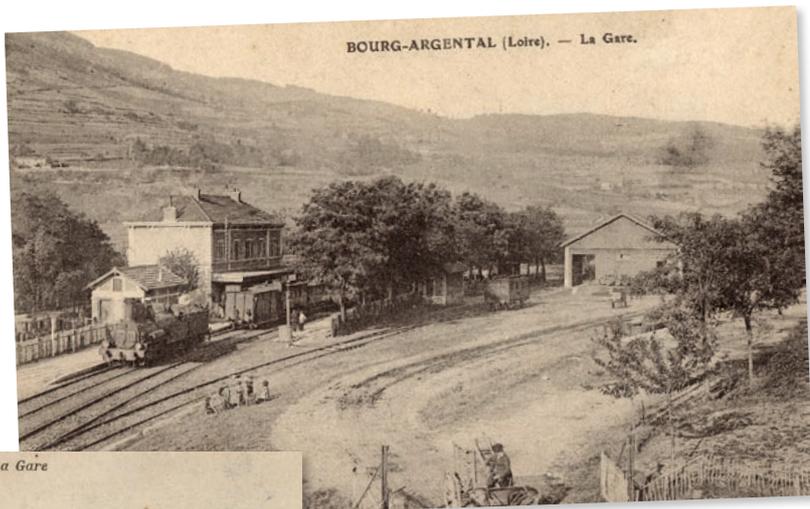
Egalement implantée en Ardèche par la présence d'un dépôt au Cheylard, elle se développe sur la Loire en rachetant le fonds de commerce de M. Jean-Pierre Arnaud, à Bourg-Argental, en janvier 2011.

Toute l'équipe est à votre disposition,
au **04 71 59 82 83**,
pour organiser vos livraisons
toujours assurées par M. Arnaud.

un peu d'histoire

Par Didier Fleury

*Le train
à Bourg-Argental
(1885-1953)*



Le région de St-Etienne, par la richesse de ses terrains houillers et le développement extraordinaire de ses nombreuses industries, s'est levée au 19^{ème} siècle, au premier rang des cités industrielles et commerciales de France. Aussi, les deux chemins de fer français les plus anciens ont-ils été construits pour ouvrir un débouché à cet élan d'activités. Le premier par la vallée de la Loire (1827), le second par celle du Rhône (1832). Face à cette prospérité, une troisième ligne devint nécessaire pour expédier les richesses minérales et industrielles stéphanoises vers le midi de la France. La pensée, de relier St-Etienne à Annonay et au Rhône occupa dès 1850, les esprits des ingénieurs d'arrondissement de plusieurs départements. Leurs travaux donnèrent naissance à des projets différents.

Trois études sérieuses

Le Conseil-Général de La Loire lança en 1867 une étude sur un chemin de fer de St-Etienne à Annonay par St-Genest-Malifaux et Bourg-Argental. Ce projet est rapidement abandonné, son exécution était trop onéreuse. Sous l'impulsion de M. Malatre, l'énergique maire de Dunières, une réflexion est lancée sur une voie ferrée qui partant d'Annonay, passerait par Bourg-Argental et Dunières, et irait se souder à la ligne St-Etienne-Le-Puy vers

Pont-de-Lignon. Pendant plusieurs années, ce projet était le seul, sans contradiction importante, mais les hostilités de la guerre de 1870 allaient retarder sa réalisation. Dès 1872, une autre étude, sérieusement soutenue par le Conseil Général de l'Ardèche prévoyait un chemin de fer d'intérêt local de St-Etienne à Annonay par Terrenoire, Pélussin, St-Julien-Molin-Molette (avec un embranchement sur Bourg-Argental), Boulieu et Annonay.

Le conseil général de la Loire ayant accepté les projets par Dunières ou par Pélussin, il allait s'engager une vive concurrence entre les conseils généraux de La Haute-Loire et de l'Ardèche. Toujours est-il que, le 31 décembre 1875, soutenu par trois puissants industriels M. Holzer et Dorian métallurgistes à Unieux, M. Rivière directeur des concession de mines de Firminy et Roche-la-Molière, le projet de la ligne de chemin de fer de St-Etienne à Annonay par Dunières était retenu et déclaré d'intérêt public.

Adjudication des travaux

Les ingénieurs dressèrent des levées de plan pour la confection du tracé définitif. Longue de 65 km, dont 22 dans le département de la Loire, 33 en Haute-Loire et 10 en Ardèche, la ligne de Firminy à Annonay est partagée en sept lots d'adjudications

de travaux. Proche du pays bourguis, le 5^{ème} lot comprenait le tunnel du Tracol et ses abords ; le 6^{ème}, du Tracol à la gare de Bourg-Argental, et le 7^{ème} de Bourg à Annonay. Dix-neuf chantiers sont ouverts pour réaliser cette ligne à voie unique. On comptait sur son tracé 120 tranchées, 161 remblais, 16 viaducs et 18 tunnels.

Afin de prendre de l'altitude en peu de distance, les ingénieurs réalisèrent à la gare de Bourg-Argental un tunnel en forme de boucle. Ce qui veut dire que le train en partance d'Annonay empruntait ce tunnel par la direction opposée ; celle de St-Sauveur-en-Rue. En France il existe neuf tunnels hélicoïdaux. Celui de Bourg-Argental est le plus ancien. Long de 965 mètres, il est percé en octobre 1881. Ce jour-là, les deux équipes de mineurs se sont retrouvées au milieu de la longueur, avec une différence d'axe de seulement 14 centimètres. Pour fêter cette prouesse technique, un grand banquet à l'hôtel Morel rassembla ingénieurs et élus locaux.

Accidents et risques

En décembre 1879, suite à une mauvaise utilisation de dynamite, un accident grave sur la commune de Burdigines coûtait la vie à 5 ouvriers. La cohabitation entre les ouvriers-mineurs et la population locale n'était pas de tout repos. De nombreuses bagarres ont émaillé la rubrique locale des faits-divers. En 1881, une fête de la Sainte-Barbe un peu trop arrosée opposait les mineurs à une patrouille de gendarmerie. Rapidement menacés par une foule d'ouvriers, les officiers faisaient usage de leurs armes. Un mineur fut mortellement touché.

L'inauguration

Les travaux de superstructures comprenant la pose des voies et la construction des 11 gares et de leurs annexes, débutèrent en 1882. La réception officielle de la ligne eut lieu le 12 août 1885 et son inauguration le 1^{er} septembre.

Le trafic

Ce nouveau moyen de transport dans les montagnes du Pilat servit en tout premier lieu, aux candidats des élections législatives d'octobre 1885. Venus en train, conservateurs et républicains assaillirent le canton de Bourg-Argental, de réunions politiques baignées de débats houleux sur la laïcité. Dès son ouverture, il y avait entre Firminy et Bourg-Argental trois trains de voyageurs et quatre entre Bourg-Argental et Annonay, dans chaque sens. La vitesse maxima des trains de voyageurs était fixée à 30 km/heure pour les trains venant du Tracol et 35 km/h pour ceux partant de Bourg pour Annonay. Cette nouvelle ligne devint un efficace débouché aux vallées de la Semène et de la Déôme peuplées d'établissements de moulinage, filature de soie et de nombreuses industries. Le transport des bois et des bestiaux offrit rapidement un tonnage important à la ligne.

Le quartier de la gare

Au rythme des convois, le nouveau quartier de la gare de Bourg s'engorgeait d'une forte animation d'attelages et d'omnibus privés. Cabarets et hôtels fleurirent également autour de ce nouveau poumon socio-économique. Plus festif, en juillet, les jeunes gens organisaient la vogue du quartier de la gare avec courses d'ânes, mâts de cocagne et feu d'artifice ! En 1904, à l'affiche, la grande course vélocipédique entre les gares de Bourg et St-Sauveur. De nombreux vols, suicides, accidents d'attelages, cadavres mutilés autour

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE.

PROJET D'ETABLISSEMENT D'UN CHEMIN DE FER de Saint-Etienne au Rhône, par Annonay.

Le **PREFET** du département de la Loire, Chevalier de la Légion-d'honneur.

Vu l'avant-projet et le mémoire à l'appui, présentés par la Compagnie concessionnaire du Chemin de Fer de St-Hubert à Grenoble, pour l'établissement d'un Chemin de Fer de St-Etienne au Rhône, par Annonay;

Vu la lettre de M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, en date du 4 de ce mois, portant invitation de soumettre cet avant-projet à une enquête dans les formes prescrites par l'Ordonnance du 18 février 1834, et fixant à un mois la durée du dépôt des pièces et de l'ouverture des registres destinés à recevoir les observations du public;

Vu la Loi du 3 août 1841 et l'Ordonnance réglementaire du 18 février 1834 déjà citée;

ARRÊTÉ:

Art. 1^{er}. Une enquête est ouverte sur l'avant-projet ci-dessus visé.

En conséquence cet avant-projet et les mémoires à l'appui resteront déposés pendant un mois, à dater du 30 du courant, tant au Secrétaire général de la Préfecture, à Montbrison, qu'à la Sous-Préfecture de St-Etienne, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et consigner sur des registres qui seront ouverts à cet effet, pendant ce même temps, telles réclamations et observations qu'elles croiront devoir faire.

Art. 2. Il est formé une Commission qui se réunira à la Sous-Préfecture de St-Etienne, immédiatement après l'expiration du délai ci-dessus fixé. Elle examinera les réclamations consignées au registre d'enquête; elle entendra les Ingénieurs, et après avoir recueilli les renseignements dont elle croira avoir besoin, elle donnera son avis motivé tant sur l'utilité du projet que sur les diverses questions et observations dont elle sera saisie par les pièces. Elle dressera de ces diverses opérations un procès-verbal qui sera transmis à la Préfecture, après sa clôture.

Art. 3. Sont nommés membres de cette Commission d'enquête:

MR. BALAY DE LA BERTRANDIERE, député; il présidera la Commission.

JULES, Alexandre, propriétaire à Pélissol;

DE BICHETAILLÉ, Gaston, propriétaire à St-Etienne;

PELIL DE SABLON, propriétaire à Bourg-Argental;

MR. BOUTCHOUY, propriétaire à Bourg-Argental;

VIGNAT, Gustave, propriétaire à St-Etienne;

CLAERINOS, propriétaire au Chambon;

CORROFF, propriétaire à St-Julien-Molay-Molette;

EVARD, Maximilien, directeur des mines de la Chaux.

Art. 4. Le présent Arrêté sera imprimé, publié et affiché partout où besoin sera. Il en sera adressé, à cet effet, un nombre d'exemplaires suffisant à M. le Sous-Préfet de St-Etienne, chargé d'en transmettre à chacun des membres de la Commission, et d'en assurer l'exécution.

Fait à Montbrison, en l'hôtel de la Préfecture, le 25 juillet 1855.

Le Préfet du département de la Loire,

H. PONSARD.

Imprimeur, gérant de l'imprimerie de votre Courrier, à Montbrison.

des voies, tamponnent de trains sont venus remplir la rubrique faits-divers du quartier. Plus tragiquement en 1929, proche de la gare de Bourg, une collision entre un train de voyageurs et une locomotive fit un mort et plusieurs blessés. Par miracle, en 1886 un accident terrible est évité. Un éboulement de montagne à la sortie du tunnel de l'Home venait de se produire alors qu'un train de voyageur était en partance de la gare. Il fallut le courage d'un paysan

faisant des gestes désespérés pour éviter la catastrophe ; en 1883, le cadavre d'un jeune homme était découvert dans le réservoir d'eau de la gare. Il s'agissait d'un homicide.

Le déclin

Le transport par cette ligne de chemin de fer régna sans partage pendant une cinquantaine d'années. La banalisation de l'automobile et un réseau routier plus moderne firent que peu à peu, la voie ferrée perdit sa suprématie. Le 19 février 1940, la ligne de voyageurs ferma entre Dunières et Annonay. En février 1953, c'était la fermeture au transport de marchandises de la ligne entre Bourg-Argental et Riotord.

Le dernier coup de sifflet

En 1955, les habitants de Bourg-Argental entendirent à nouveau le coup de sifflet strident de la locomotive. Mais ce n'était pas hélas, le signe d'un renouveau de prospérité, ni la reprise du trafic ferroviaire, mais au contraire la fin de cette exploitation. Quarante ouvriers de l'entreprise Déhé à Paris enlevaient avec une moyenne de 500 mètres par jour, les voies et traverses entre Bourg-Argental et Riotord. En quelques semaines, il ne resta de cette petite ligne des montagnes du Pilat, sillonnant les flancs des forêts de La Chataigneraie et Taillard que les bâtiments, ponts, tunnels, aqueducs, réservoirs d'eau et d'immenses murailles de pierres de taille. Ils sont aujourd'hui les seuls témoins, de 5 longues années de prouesses techniques et d'efforts gigantesques, pour 68 courtes années d'exploitation.

publi rédactionnel



**vidange
plaquettes
parallélisme
freins**

STATION TOTAL
Départementale 1082
42220 BOURG-ARGENTAL
Tél/fax. 04 77 39 60 11

Les vacances approchent...

Pensez à faire réviser votre voiture !

Les spécialistes du pneu, **Gilles et Alain** vous proposent une large gamme de pneus à des prix compétitifs mais ils vous proposent également d'autres services tels que vidange, changement de plaquettes, batteries, parallélisme...

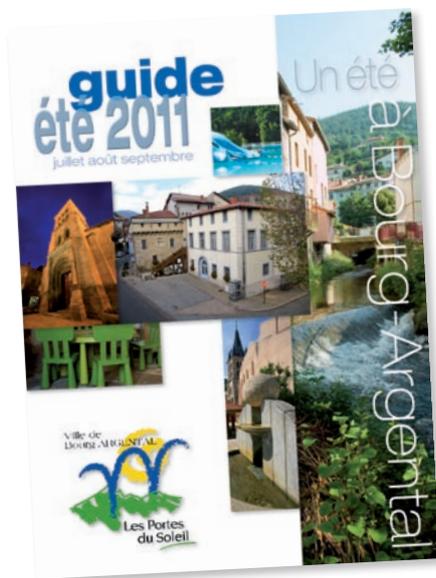
Lavage voiture en libre-service...

Une station-service avec une boutique d'accessoires ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 19 heures et le samedi matin de 7 h à 12 heures.

Les week-end, les pompes sont en libre-service avec paiement par carte automate.

Une station où la bonne humeur règne au quotidien... avec en plus le sourire de **Bernadette**

N'hésitez pas à les contacter pour l'entretien de votre voiture !



Guide de l'été 2011

Lancé l'année dernière par la Municipalité, le Guide de l'été 2010 qui a connu un vif succès pour sa première édition sera réédité cette année avec encore plus d'informations concernant toutes les activités pendant cette période estivale allant de début Juin jusqu'à Septembre 2011.

Ce Guide, tiré à 3500 exemplaires, sera distribué à la Mairie, dans les commerces bourgeoisains ainsi que dans les Offices de Tourisme du Canton et dans tout le Parc du Pilat.

Le démarchage publicitaire est assuré par notre imprimeur, Christian Escoffier, que vous pouvez contacter jusqu'à mi-Mai 2011 au 06 71 91 69 60 si vous êtes intéressé par une parution publicitaire avec un texte rédactionnel pour un prix très raisonnable.

La parution de ce Guide est prévue pour fin Mai 2011, n'hésitez pas à le demander et à le diffuser autour de vous !

publi rédactionnel

3 adresses pour mieux vous servir...

Atelier Floral Pollen
Toutes Fleurs et Plantes
Décors
Bourg Argental
Chauvanay
MACLAS
Tél. 04 74 48 32 14

L'Atelier Floral Pollen vous propose un grand choix de fleurs naturelles et de plantes et peut réaliser vos compos pour tous vos événements.

Dans les 3 magasins, vous pourrez découvrir de nombreux articles de décors.

Nos 3 magasins sont situés :

- à Bourg-Argental, rue du Dr Guyotat
tél. : 04 77 79 97 85
- à Maclas, 31 route de St-Appolinard
tél. : 04 74 48 32 14
- à Chavanay, 8 place de la Gare
tél. : 04 74 56 15 96

email : atelierfloral0274@orange.fr

**chantiers
publics et privés
terrassément
goudronnage
maçonnerie V.R.D**

**ENTREPRISE VIVAROISE
DE TRAVAUX PUBLICS
TOUS TRAVAUX ROUTIERS**

04 75 83 50 40

Au service des collectivités locales et des particuliers...

Créée en 1963, l'Entreprise Vivaroise de Travaux Publics est implantée dans l'Ardèche à Boulieu-les-Annonay (Siège social), à Eclassan (Carrière du Montbard), à Saint-Jean-de-Muzols (dépôt technique) et dans la Drôme à Bourg-les-Valence (Siège administratif).

Elle peut réaliser vos travaux de terrassements, aménagements, petites maçonneries, V.R.D., construction et entretien de chaussées.

Une entreprise à taille humaine qui vous assurera un travail de qualité dans le respect des règles de l'art.

N'hésitez-pas à les contacter
au 04 75 83 50 40
ou par mail : evtp.sa@wanadoo.fr

Agenda Mai à Juillet 2011

A ne pas rater !



Soli-Relais pour le Burkina Faso

Le SIEL, Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire, auquel adhère notre commune, organise une opération symbolique et exemplaire du 6 au 18 juin prochain :

“Relier toutes les communautés de communes et d'agglomérations de la Loire avec une lampe autonome solaire et sans consommer d'énergie fossile”.

Cette lampe a été montée par une entreprise locale du Burkina Faso, soutenue par le SIEL. Elle comprend un capteur photovoltaïque, une batterie et des leds blanches intégrés à une coque de lampe-tempête, et sert dans les foyers burkinabés.

Sur chaque point de relais, les particuliers auront la possibilité d'acquérir des lampes (sur commande) ou de faire un don, comme votre commune déjà sollicitée par le SIEL pour participer à l'équipement de près de 1000 familles du Burkina Faso par l'achat symbolique de trois de ces lampes solaires autonomes.

La somme obtenue permettra de financer un ou plusieurs projets d'électrification au Burkina Faso sous le contrôle du SIEL.

Pour exemple, le SIEL a financé en 2006 l'éclairage du village de Kouy. Éloigné de tout réseau électrique, le village est alimenté par des panneaux photovoltaïques pour l'alimentation des systèmes d'éclairage, notamment du dispensaire, de l'école, de trois places publiques...

Date, horaires et organisation du passage de relais à Bourg-Argental de cette ingénieuse lampe et de l'opération dans son ensemble feront l'objet d'informations par vos médias.

Si vous êtes intéressés par cette action, faites-vous connaître en mairie.

Mai 2011

Jusqu'au 9 mai

Semaine du Cinéma **“10 ans déjà”**
Cinéma Le Foyer
(Voir dépliant du cinéma)

Dimanche 8 mai

Commémoration de la victoire de la seconde guerre mondiale
Municipalité - Défilé à 11h00

Dimanche 8 mai

Voitures sports et voitures anciennes
Sport Auto Bourguaisan
La Clavellée de 9h00 à 19h00

Samedi 14 mai

Stage Danse Espace Déôme
Salle André Jamet de 10h00 à 16h00

Samedi 14 et Dimanche 15 mai

Journée toutes collections
Amis de Bourg-Argental
Salle Jacques Esterel
14H00-18H00 (samedi)
10h00-12h00/14h00-18h00 (dimanche)

Samedi 14 et Dimanche 15 mai

Eliminatoire double
Boule Bourguisanne
Boulodrome du Parc
13h30 (samedi) 8h00 (dimanche)

Dimanche 15 mai

TransVTT Pilat La Roue d'Or
Piscine 13h30-17h00

Dimanche 15 mai

Foire à la brocante ABAR
Place Alfred Guyotat, Place de la Soierie
7h00-18h00

Samedi 21 mai

Audition Ecole de musique
Salle Jacques Esterel 20h00

Samedi 21 mai

Concours de boules
Association Agents Bourguaisans
Place des Noyers 14h00

Samedi 28 mai

Fête de l'Espace Déôme
Espace Déôme Salle André Jamet 14h30

Juin 2011

Dimanche 5 juin

Fête de la pêche
La Gaule Bourguisanne
La Clavellée - Toute la journée

Dimanche 5 juin

Marché artisanal “Le Terroir des Saveurs”
ABA (Commerçants) Centre-ville
9h00-19h00

Juin 2011 (suite)...

Vendredi 10 juin

Fête du Collège du Pilat
Salle Jacques Esterel 20h00

Vendredi 17 juin

Fête Ecole Primaire Publique
Salle Jacques Esterel 20h00

Vendredi 17 juin

Tournoi de Bridge Espace Déôme
Salle André Jamet 14H00

Vendredi 17 juin

Fête de la Musique
Chris Lombardo et sa chanteuse
Bar Chez Féfé 20h00

Samedi 18 juin

Bal Folk A la Croisée des Fils
Salle Jacques Esterel 20h30

Samedi 18 et Dimanche 19 juin

Couvige des Dentellières
A la Croisée des Fils
Salle Jacques Esterel 14h00-18h00 .

Dimanche 19 mai

Fête de la Musique
Animation et spectacle de Rue - 17h30
(Voir dépliant spécial)

Samedi 25 juin

Fête du Collège Saint Joseph
Salle Jacques Esterel 14h30

Mardi 28 juin

Don du sang
Etablissement Français du Sang
Salle Jacques Esterel 15h00-19h00

Juillet 2011

Samedi 2 juillet

Concours de boules
Vivre à Argental
Argental

Mardi 13 juillet

Animation musicale et Feu d'artifice
Municipalité de Bourg-Argental
Centre bourg et la Clavellée en soirée

Mardi 13 juillet

Bal des Pompiers
Sapeurs Pompiers
Place Louis Vidon en soirée

Mercredi 14 juillet

Fête Nationale Défilé et revue du corps et matériels des pompiers
Municipalité de Bourg-Argental
Centre bourg en matinée

Mercredi 14 juillet

Bal Guinguette
Municipalité de Bourg-Argental
Salle Jacques Esterel Fin d'après midi

Economie locale



Café la Bascule

Depuis début janvier, Géorgina JENKIN et Cédric BOT sont les nouveaux propriétaires du Café de la Bascule, situé 8 place de la Liberté. Le cadre a été entièrement redistribué et refait à neuf. Une salle de jeux et de détente vous attend à l'étage. Un snack-bar se crée et les animations musicales se poursuivent offrant la possibilité aux jeunes formations musicales de la région de se faire connaître.

Café La Bascule
8 Place de la Liberté
04 77 52 19 01



Ecrivain public

Besoin d'une assistance rédactionnelle ou bureautique, faites appel à Kiécri Ecrivain public. Reconverti après une formation spécifique au métier d'écrivain public, en exercice depuis septembre dernier, Jean-Pierre Delaigue vous propose ses services de rédaction, relecture, correction, frappe, saisie, mise en page, retouche photos, ou bureautique. Chez vous ou à son domicile, il vous assiste pour vos courriers personnels ou administratifs, C.V., articles, mémoires, thèses...

Plus d'infos sur :
www.kiecri.fr
Tél : 04 77 39 18 56 ou 06 60 33 08 65
Mail : contact@kiecri.fr
2 lotissement St-Régis
42220 Bourg-Argental

publi rédactionnel

Le Chapon d'Or
Banquets, réceptions
plats cuisinés, mariages...
LIVRAISON à DOMICILE

Cuisinier - Traiteur
Raphaël & Denis Bacher

25 route du Tracol
42220 St-SAUVEUR-en-RUE
04 77 39 29 85
le-chapondor@orange.fr - www.lechapondor.com

Enquête publique

La Région Rhône-Alpes organise une enquête publique sur le projet de Charte Objectif 2025 du Parc du Pilat du 6 juin 2011 au 8 juillet 2011.

A Bourg-Argental, les permanences des commissaires enquêteurs auront lieu le jeudi 9 juin de 9h à 12h et le vendredi 1^{er} juillet de 14h à 17h en mairie.

Le rapport de charte, le plan du Parc du Pilat et un registre d'enquête seront mis à disposition prochainement.

Curiosité !

Il suffit de passer le pont...
mais quel est ce pont ?



RÉPONSE DU MAG'BOURGUISAN N° 11

La photo du pont parue dans le précédent bulletin était :
Le Pont de la Tannerie.



Erratum :

solution mag'bourguisan n° 10
le Pont Ruard.

Créé en juillet 2007, le Chapon d'Or est une société familiale située à Saint-Sauveur en Rue, co-gérée par **Raphaël BACHER (cuisinier)** et **Denis BACHER (éleveur de volaille en appellation bleu blanc cœur)**.

Leur secteur d'activité géographique a un rayon de une heure autour de Saint-Sauveur en Rue. Leur désir est de vous faire partager leur savoir-faire et de promouvoir les produits régionaux. Leurs activités sont exclusivement en livraison à domicile...

Et depuis avril 2010, en partenariat avec les CCAS du canton, le portage de repas à domicile, de 1 à 6 repas semaine, repas simple ou complet avec ou sans régime.

Hommage à... Suzanne Guyotat

Suzanne GUYOTAT s'est éteinte à l'âge de 98 ans. Vendredi 18 février étaient célébrées ses funérailles en l'église Saint André.

Les témoignages de ses proches rappellent aux bourgeois le parcours courageux de cette femme, native de Bourg-Argental, qui traversa les années sombres de la dernière guerre mondiale avec courage.

Elle prit en effet part au mouvement de résistance, subit la déportation avant d'être libérée par l'armée russe. Pour ses actes dignes et audacieux, elle reçut de nombreuses décorations.

La municipalité rend hommage à cette figure de notre commune. Puisse-t-elle rester dans notre mémoire collective comme un repère de valeurs humaines.



janvier 2011

Naissances

Le 26 décembre : Anthony et Romain
LUCENET DUPEUBLE
Le 5 : Nolan PARAT

Décès :

Le 17 : Germaine HEYRAUD (100 ans)
Le 20 : Joséphine VANEL veuve GIRODET (90 ans)
Le 23 : Berthe CHAREYRE veuve JAMET (98 ans)
Le 26 : BACHEZ Marie Catherine veuve EPARVIER (98 ans)
Le 28 : Paul VALLON (84 ans)

février 2011

Naissances

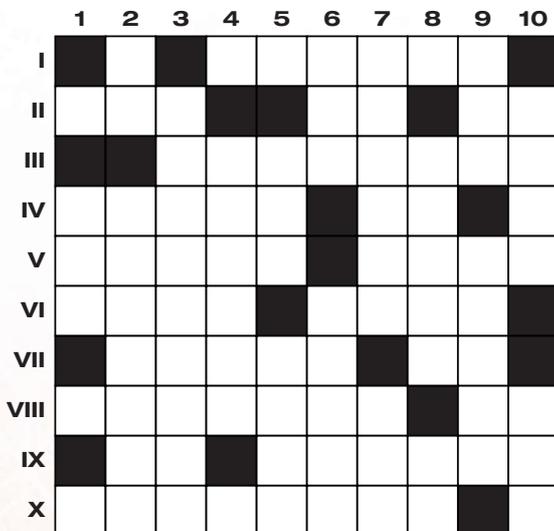
Le 7 : Soan Julien Eric TOURON
Le 14 : Trystan Paul Antoine FIASSON
Le 16 : Justine Manon Marie Aude DESMARTIN

Décès :

Le 11 : Jean Baptiste BARRALON (85 ans)
Le 11 : Elie TARDY (91 ans)
Le 14 : Suzanne GUYOTAT (99 ans)
Le 17 : Daniel PICHONNIER (65 ans)
Le 24 : Marie VINCENT (86 ans)

Les mots-croisés

Solutions
des mots croisés
du Mag n°11



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	O	U	R	R	E	T	■	J	E
II	■	B	L	E	■	L	I	M	A	■
III	D	U	M	A	S	■	■	A	M	I
IV	E	S	■	S	A	G	A	I	E	S
V	F	I	L	■	C	A	S	■	T	O
VI	O	E	I	L	■	L	O	B	■	S
VII	U	R	E	M	I	E	■	O	R	I
VIII	R	■	R	I	C	A	I	N	E	S
IX	S	U	R	■	A	C	O	N	I	T
X	■	S	E	I	N	E	■	E	N	E

Horizontalement

- I - Football américain
- II - Vélo sportif – Note – exprime le rire
- III - Humiliés
- IV - Entrée – Union Européenne
- V - Frotte d'huile – Joueur de foot Italien
- VI - Véhicule – Drogue laxative
- VII - Isole ses fils – Chemin de grande randonnée
- VIII - En particulier – Au vu et au...
- IX - Tranche d'âge – Il marche sur des clous
- X - Sortie d'autoroute

Verticalement

- 1 - Club de foot de l'Yonne
- 2 - Liaison – Félin américain
- 3 - Renfermé
- 4 - Prénom masculin
- 5 - Début d'astate – Prêtre orthodoxe
- 6 - Son perçant – pas à franchir
- 7 - Coupure de verre – Semblable
- 8 - Signature – Equerre
- 9 - Unité de fluidité – Envers de feuillet
- 10 - Maison de bois – Première page

mars 2011

Naissances

Le 25 : Emilien MANZI

Décès

Le 6 : Charlotte GACHE veuve DAMON (87 ans)
Le 9 : Renée PAUL veuve CZUMPELIK (87 ans)
Le 17 : Georges ROUX (88 ans)
Le 28 : Florian MATHEVET (25 ans)

avril 2011

Mariage

Le 30 : Ghislaine PIOTIN
et Dominique ARMISSOGLIO

Décès

Le 28 : Joseph BRUYERE (84 ans)
Le 28 : Clémence NICOLAS veuve BAUD (98 ans)



Infos pratiques

A noter - utiles

Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34

Fax : 04 77 39 14 26

e-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

- Permanence du Maire :
Les vendredis de 14h00 à 17h30 sur rendez-vous.

Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

- Du 30 avril au 12 juin 2011, ouverture lundi, mercredi, jeudi de 9h/12h et 14h/17h30, mardi et vendredi 14h/18h et samedi, dimanche et jours fériés de 9h/12h et 14h/18h.

- Du 13 juin au 18 septembre 2011, ouverture tous les jours de 9h30/12h30 et 14h/18h30.

Communauté de Communes des Monts du Pilat

Tél. : 04 77 39 69 21

Crèche - Halte Garderie Les Galapiats

Tél. : 04 77 39 62 51

Jardin d'enfants

Montée des écoles, pour information, contactez la CCMP au 04 77 39 69 21 ou la directrice de la crèche au 04 77 39 62 51

Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi : 13h30-17h00

Mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h00

Vendredi : 13h30-17h00

Samedi : 9h00-12h30/13h30-17h00

A partir du 15 mai, Fermeture à 18h00.

Le Mag' Bourguisan

Bulletin d'information et de communication de la municipalité.

Directeur de la publication :

Stéphane Heyraud

Prochain numéro : Été 2011

ISSN en cours

Prix : 0,10 Euros

Conception-impression Christian ESCOFFIER

Imag'in création - 69420 Ampuis

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Permanences

Vie Libre

Permanence le lundi de 18h00 à 20h00, une fois par mois au local CPAM, impasse de la Déôme.

Les dates sont annoncées par voie de presse.

Vous pouvez prendre contact au :

06 26 88 48 00 ou 04 77 39 72 49.

Permanences

Mme Chandezon, psychologue clinicienne, espace Déôme, sur rendez-vous, les mercredis de 15h00 à 18h00
Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence Assistante Sociale POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

Mme Mosnier reçoit sur rendez-vous, de 9h00 à 12h00

au local du Conseil Général, Place du 11 Novembre.

Appelez le 04 77 39 65 71.

Point Rencontre Chômeur

(Offres d'emploi, outil informatique, internet)

Les mercredis de 9h00 à 12h00

à l'Espace Déôme,

Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence de la Mission Locale

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois

de 14h00 à 17h00 à l'Espace Déôme,

Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence MSA (Mutualité Sociale Agricole)

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00

à l'Espace Déôme.

Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence CAF Allocations Familiales

Les jeudis de 9h00 à 11h30

au local CPAM, Impasse Déôme

Pas de permanence en Juillet-Août.

Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

- Les lundis de 11h00 à 12h00.

- Les jeudis de 9h00 à 12h00.

au local ADMR - 11 Place de la Liberté.

Tél. 04 77 39 62 36 et 04 77 39 79 51.

AIMV

(Agir Innover Mieux Vivre)

Les derniers mercredis du mois

à l'Espace Déôme,

Tél. 04 77 39 11 48.

Urgences

Médecin de garde

composer le 15 ou le 112

Pharmacie de garde

04 74 59 18 30 (répondeur)

(la garde va du samedi 12h00

au samedi suivant 12h00)

Ambulance Bartasson

04 77 39 64 07

Ambulance de garde

(Nuit, WE, Jour férié)

composer le 15 ou le 112

Urgences médicales

composer le 15 ou 112

Centre de soins infirmiers

04 77 39 64 16

Cabinet d'infirmières

04 77 52 05 96

Gendarmerie

composer le 17

Pompiers

composer le 18 ou le 112

Internet

Pour en savoir plus :

www.bourgargental.fr

www.parc-naturel-pilat.fr

www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction

Valérie GIROD,

Jean CACLIN,

Solange DIARD,

Marie-Pascale JANY.